

Compte rendu de la commission développement CDV 22 du 24 mars 2010

Présents : Eric Coulon (CN Tégastel), Ghyslain Clavé (CANGA), Furet Yvon (CDV22), Hervé Nivet (CN Port-Blanc), Sébastien Allard (CN Plérin), Eric Reitzer (CN Plérin), François Lagrange (CN Paimol –Loguivy), Dorian Vannier (CN St Jacut), Pierre Gaubert (CMV St Briec), Arnaud Fautrat (CN St Cast)

- **Point sur les formations CQP (Formateurs – moniteurs)**
 - Demander à la Ligue la possibilité de consulter la liste des formateurs habilités via le site de la Ligue
 - Actuellement toutes les formations initiales de formateurs se déroulent à l'ENV (dates pas forcément adaptées pour le public étudiant)
 - Proposition de mettre en place des journées recyclages dans les départements (1 journée à faire tous les 3 ans) en faisant déplacer un cadre de l'ENV
 - Demander la possibilité pour un RTQ formateur habilité, de déléguer une partie de la formation à un moniteur saisonnier disposant d'un minimum d'expérience de 3 saisons (Tuteur stage en situation)

- **Compte rendu du Colloque National Développement**
 - Recommandation sur l'enseignement :
La FFV a entrepris une réécriture des recommandations Fédérales qui viennent compléter les textes réglementaires s'appliquant aux centres nautiques.
 - Chiffres Clés :
Sur le site web de la FFVoile, dans l' « Espace Club » après Identification, un nouvel outil est à la disposition des clubs.
 - Les labels :
Un nouveau label sera proposé aux clubs sur la base d'un volontariat, il s'agit du Label « Qualité Tourisme ». Ce label correspond à des engagements nationaux de qualité qui reprennent à 80% les critères déjà en place au niveau de l'AFNOR dans le cadre du label EFV. L'accès à ce label est payant mais il sera cofinancé par la FFV. Son évaluation est assurée par un organisme extérieur à partir de clients mystères qui testent les prestations de la structure labellisée.
 - Mieux recruter / Mieux fidéliser :
La FFV va promouvoir particulièrement l'accès à la pratique adulte en recensant les produits adaptés. L'école de Sport représente le 2ème axe de développement privilégié. Des actions du type « Journée du jeune régatier » seront lancées en septembre et bénéficieront d'outils de promotion. Inscription sur le site FFV comme pour les régates intitulé « jeune régatier »
 - Création en partenariat avec la FFV d'une plateforme nationale de vente et de réservation en ligne à disposition du réseau des EFV.

- **Les partenariats FFVoile/ Les groupements d'achats**
 - Les partenariats
Les offres « Orange » sont intéressantes, mais il y a un problème de disponibilités des produits. En effet les stocks sont rapidement épuisés et la répartition sur les clubs et les différentes régions n'est pas forcément adaptée (premier à commander, premier servi) .
Un partenariat spécifique Bretagne avec Banque Populaire a été mis en place. Il donnera lieu à des co-financements sur les gilets enfants, les bouées, les combinaisons intégrales (courrier de la Ligue aux clubs) ainsi que sur des projets spécifiques.

- Les groupements d'achats
Dans un premier temps identifier le type de matériel dont les clubs ont besoin en définissant éventuellement un cahier des charges de ce matériel. François La Grange et Eric Coulon se chargent de réfléchir à ce cahier des charges.
Dans un 2^{ème} temps recensement des commandes potentielles pour négocier avec les fabricants.

- **Point sur les formations professionnelles continues 2010**

Deux formations se sont déroulées en février/mars. Il est proposé de reconduire d'autres formations sur l'automne mais en arrêtant les dates définitives dès le mois de mai, ceci afin d'éviter les désistements tardifs.

- **Evolution du Portail Internet nautique et promotion des événements « voile » sur Internet**

Mise en place d'un nouveau site Internet dédié aux événements "voile" du département de façon à en assurer une meilleure promotion.

Le site des événements « voile » permet à chaque club à partir d'un espace d'administration sécurisé d'ajouter ses régates (les plus importantes)

L'adresse du site: <http://www.voile-cotesdarmor.com>

Pour rappel les sites gérés par le CDV au bénéfice des clubs :

- Le site du CDV 22 (vie des clubs et du Comité Départemental): <http://www.cdv22.com>
- Le site grand public présentant toutes les activités nautiques de nos centres: <http://www.nautisme-cotesdarmor.com>
- Le site grand public dédié aux événements "Voile" du Département: <http://www.voile-cotesdarmor.com>

Nous rappelons l'importance de mettre également à jour les informations des clubs sur le site <http://www.nautisme-cotesdarmor.com> (en effet il y a de nombreux tarifs qui correspondent à l'année 2009) sachant que ce site figure en première place sur Google à partir des mots clés "activité nautique" et sur bien d'autres mots clés.

Afin de simplifier l'accès aux mises à jour du site Evénements "Voile" et du site des activités nautiques "nautisme-cotesdarmor.com" nous avons attribué à chaque club les mêmes identifiants pour gérer les deux sites.

- **Accès aux chiffres clés FFvoile**

Sur le site web de la FFVoile, dans l' « Espace Club » après Identification, un nouvel outil est à la disposition des clubs.

- **Point sur les aides publiques**

- Conseil Général : un point précis sera effectué dès que le CDV aura reçu sa convention Départementale (en principe fin avril)
- La tendance des aides pour les structures nautiques dans le département
 - St brieuc : - 30 % investissement - Idem en fonctionnement
 - St jacut : en baisse
 - Paimpol : +5 %

- Plérin : idem
- Port blanc : municipal
- Bréhec ?
- Trégastel : idem +
- St cast : idem (convention tri annuelle)